
Ouverture de la 3^{ème} réunion du comité de pilotage du projet Gouvernance, paix et stabilité

Allocution de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général
10 février 2024, Mahé, Seychelles

Excellence Madame l'Ambassadrice de France aux Seychelles,

Monsieur l'Officier permanent de liaison de la COI auprès de la République
des Seychelles,

Mesdames et Messieurs les membres du comité de pilotage,

Madame et Monsieur les représentants de l'Agence Française de
développement,

Mesdames et Messieurs, Distingués participants,

J'ai souhaité vous transmettre ce message préenregistré pour vous
adresser quelques mots à l'entame de cette troisième réunion du comité de
pilotage du projet Gouvernance, paix et stabilité.

Comme vous le savez, notre projet GPS financé par l'Agence française de
développement débute sa troisième année de mise en œuvre. Votre réunion
du comité de pilotage est ainsi l'occasion d'apprécier les impacts des actions
menées au cours de la deuxième année du projet, de valider le plan de
travail de l'année, d'ajuster si besoin nos actions de manière à mieux
répondre aux besoins de nos États membres et aussi de valider les actions
visant la pérennisation des acquis du projet. Ce dernier point me semble
d'ailleurs crucial pour asseoir la capacité de la COI à promouvoir la
gouvernance démocratique et accompagner le renforcement des
institutions sur le long terme conformément à notre Plan de développement
stratégique.

Mesdames, Messieurs,

L'année 2023 a été marquée d'avancées notables autant que de défis qui
méritent notre attention.

En termes d'avancées, je pense aux appuis et à l'animation des réseaux redynamisés en 2022 dont la plateforme des femmes en politique de l'océan Indien, l'Association des Parlements des États membres de la COI, ou encore le Réseau électoral de l'océan Indien. Ces structures régionales jouent un rôle clé d'échanges de bonnes pratiques, de renforcement des capacités par les pairs, de dialogue et aussi d'enracinement de la culture démocratique.

Dans la même veine, la conférence régionale sur les bonnes pratiques dans l'organisation des processus électoraux a permis de mobiliser l'intelligence collective et de tenir un dialogue utile et franc sur le rôle des organes de gestion des élections, des partis politiques et des médias.

Je pense également aux formations de journalistes sur la couverture des élections et des travaux parlementaires à Madagascar, aux Comores et aux Seychelles qui permettent également de fluidifier le dialogue et de faciliter la compréhension des missions respectives entre médias et institutions nationales.

La dernière avancée que je souhaite soulignée est également un défi. La mise en place prochaine d'une Unité de gouvernance auprès du Secrétariat général de la COI, telle que validé par le 37^e Conseil des ministres de la COI en mai 2023, marque une étape vers la pérennisation de notre action pour la gouvernance et la stabilité régionales. La prochaine session de nos instances décisionnelles sera une occasion d'approfondir la réflexion sur l'appropriation de nos États membres pleine et entière des acquis du projet GPS, notamment à travers cette Unité de gouvernance. Et c'est ici qu'émerge un défi quant à la disponibilité des ressources en dehors de cycles de projet pour cette unité qui accueillera également les secrétariats de l'Association des Parlements des États membres de la COI et de la plateforme des femmes en politique de l'océan Indien.

Mesdames et messieurs,

Comme je le disais, le COPIL dispose des prérogatives pour proposer des orientations stratégiques concertées pour adapter les activités.

A cet égard, il me semble important de partager une réflexion sur les orientations qui auraient pu être celles du projet. Je pense ici à l'action qu'aurait pu jouer utilement la COI dans le cadre des processus électoraux du deuxième semestre 2023 en appui aux États, notamment en ce qu'il s'agit de missions d'information, d'écoute et de dialogue. Je regrette que la COI n'ait pas été en mesure de déployer l'accompagnement proposé à travers le projet GPS en appui aux processus électoraux dans ses États membres.

J'invite ainsi ce COPIL à porter des réflexions poussées dans la réalisation de ce type d'activité qui a reçu l'approbation de nos États dans la phase d'instruction du projet GPS, comme indiqué dans l'étude de faisabilité, ainsi que lors de la dernière réunion des membres du COPIL.

J'encourage donc les membres du Comité de pilotage à définir une nouvelle orientation pour guider la réalisation de ces missions d'écoute et de dialogue à l'issue de cette réunion conformément au mandat de la COI – c'est-à-dire la promotion de la paix et de la stabilité -, et conformément aussi à sa nature d'organisation technique de coopération respectueuse des prérogatives régaliennes des États, des souverainetés nationales et des textes qui régissent son action en appui et sur décision unanime de ses États membres.

Mesdames et messieurs,

Pour clore mon propos, permettez-moi d'exprimer quelques remerciements.

Tout d'abord, j'adresse mes chaleureux remerciements aux autorités seychelloises pour leur accueil fraternel : croyez-bien, Monsieur l'OPL, que je regrette de ne pouvoir être à vos côtés à Beau Vallon.

Je tiens également à saluer l'engagement de chaque point focal, présent à ce Comité de pilotage, qui joue un rôle de transmission d'information, de mobilisation, de visibilité et d'implication indispensable pour notre projet qui est aussi le leur.

Et bien sûr, je souhaite remercier l'Agence française de développement qui finance le projet GPS et pour le dialogue franc et fructueux qui caractérise notre partenariat en faveur des biens communs en Indianocéanie.

Je vous souhaite une excellente réunion et vous remercie de votre attention.